**“L’IMPORTANCE DE L’ECONOMIE VERTE DANS LA REALISATION DU DEVELOPPEMENT DURABLE EN AFRIQUE ET DANS LE MONDE ARABE”**

**PAR**

**Excellent Hachileka**

**CENTRE DE SERVICE REGIONAL DU PNUD POUR L’AFRIQUE**

**Addis-Abeba, Ethiopie**

**Document présenté à la Réunion de concertation de l’Association des Sénats, Shoura et Conseils Equivalents d’Afrique et du Monde Arabe (ASSECAA)**

**Au**

 **Parlement du Royaume d’Eswatini, Mbabane, Eswatini.**

**11 – 13mai 2023**

Ce document examine les défis de la crise économique mondiale actuelle et son impact sur l'Afrique et le monde arabe. Deuxièmement, le document met en exergue l'importance d'une économie verte pour soutenir le développement en Afrique et dans le monde arabe, face à ces défis. Il donne des exemples spécifiques d'interventions vertes et examine les divers éléments et aspects d'une économie verte qui intègre également les principes de l'économie circulaire. Troisièmement, le document traite du renforcement du rôle des parlementaires des sénats, des conseils shoura et équivalents dans le traitement des questions de développement, en particulier en ce qui concerne l'avenir des économies afro-arabes à la lumière des crises économiques successives et des tensions politiques mondiales en cours.

***1. La crise économique mondiale actuelle.***

La crise économique mondiale actuelle est l'une des périodes les plus difficiles de l'histoire récente. La pandémie a durement frappé les économies, provoquant des perturbations dans le commerce, les chaînes d'approvisionnement et le tourisme. La guerre russo-ukrainienne a entraîné des tensions géopolitiques, qui ont des conséquences importantes pour les pays africains et arabes. Cette crise caractérisée par une lente reprise après les effets de la COVID-19, l'escalade de l'instabilité géopolitique due à la guerre russo-ukrainienne, les prix élevés de l'énergie, la forte inflation, les taux élevés de chômage, les déficits budgétaires et l'endettement, la hausse des taux d'intérêt et le ralentissement économique a eu des effets significatifs sur l'Afrique et les pays arabes. L'Afrique et les pays arabes sont particulièrement vulnérables aux chocs économiques en raison de leur forte dépendance à l'égard des exportations de produits de base ; ce qui les rend sensibles aux fluctuations des prix sur les marchés mondiaux. La pandémie et les restrictions connexes ont provoqué d'importantes perturbations des flux commerciaux et d'investissement, occasionnant des effets négatifs sur la croissance économique et le développement de ces régions. De plus, la pandémie a eu un impact disproportionné sur le secteur informel et les populations vulnérables, entraînant une augmentation de la pauvreté et des inégalités. En outre, l'escalade des tensions géopolitiques et le conflit commercial entre les États-Unis et la Chine ont eu des répercussions sur les échanges mondiaux et les flux d'investissement, créant l’incertitude et la volatilité sur les marchés financiers. Le ralentissement économique qui en a résulté a encore exacerbé les conditions économiques déjà difficiles en Afrique et dans les pays arabes.

Les prix élevés de l'énergie et l'inflation ont également eu un impact sur ces régions, entraînant une augmentation des coûts de production et de la vie. Cela a encore limité la croissance économique, occasionnant des taux élevés de chômage, de déficit budgétaire et d'endettement. La hausse des taux d'intérêt a également contribué au ralentissement économique dans ces régions.

Certes, la pandémie de COVID-19 a eu un impact profond sur l'économie mondiale, avec des millions de personnes qui ont perdu leurs emplois et des entreprises qui ont fermé ; elle a surtout provoqué une baisse significative du commerce et des investissements mondiaux, perturbant les chaînes d'approvisionnement et réduisant la demande des biens et services. De nombreux pays africains et arabes ont été durement touchés par la pandémie en raison de leur dépendance à l'égard des secteurs tels que le tourisme, qui ont été gravement touchés. Les tensions géopolitiques et l'instabilité causées par la guerre russo-ukrainienne ont encore aggravé l'impact économique de la pandémie sur les pays africains et arabes. Le conflit a entraîné une hausse des prix mondiaux du pétrole, avec un impact mitigé sur ces régions. Alors que les pays exportateurs de pétrole peuvent bénéficier des prix plus élevés, les pays importateurs de pétrole peuvent être confrontés à des défis en raison de l'augmentation du coût des importations.

Le changement climatique est également un défi important pour les pays africains et arabes, aggravé par la pandémie de COVID-19 et les tensions géopolitiques telles que la guerre russo-ukrainienne. Certains défis exacerbés par le changement climatique comprennent l'augmentation de la fréquence et de la gravité des phénomènes météorologiques extrêmes tels que les sécheresses, les inondations et les vagues de chaleur avec des effets importants sur la santé, sur l’économie, notamment une réduction de la productivité agricole, des dommages aux infrastructures et une augmentation du coût des soins de santé ; une exacerbation des tensions sociales notamment les déplacements, les migrations et les conflits liés aux ressources rares telles que l'eau et la terre, et l’impact environnemental, notamment la perte de la biodiversité, la dégradation des écosystèmes et la désertification.

En réponse à ces défis, les pays africains et arabes ont pris diverses mesures politiques, telles que des politiques monétaires et fiscales, pour atténuer les effets de la crise. Par exemple, certains pays ont mis en place des plans de relance pour soutenir les entreprises et les ménages touchés par la pandémie, tandis que d'autres ont mis en œuvre des mesures d'austérité pour réduire les déficits budgétaires et les niveaux d'endettement. En outre, certains pays ont diversifié leurs économies en limitant les exportations des produits de base et en investissant dans d'autres secteurs, tels que la technologie et les énergies renouvelables, pour promouvoir une croissance et un développement économique durable. Pour lutter contre le changement climatique, les pays ont mis en œuvre des mesures pour atténuer et s'adapter aux impacts du changement climatique, notamment la promotion de l'agriculture durable, l'investissement dans les énergies renouvelables, l'amélioration de la gestion de l'eau et de la réponse aux catastrophes.

Dans le contexte de la crise économique mondiale actuelle, plusieurs efforts peuvent être explorés davantage pour promouvoir une croissance et un développement économiques durables en Afrique subsaharienne, en Afrique du Nord et au Moyen-Orient. Ces efforts incluent la diversification économique, le développement des infrastructures et du capital humain, l'intégration régionale, l'entrepreneuriat et l'innovation ainsi que le développement durable. En donnant la priorité à ces initiatives, les décideurs politiques peuvent contribuer à atténuer les effets de la crise économique mondiale actuelle et à promouvoir une croissance et un développement économiques durables. Voici quelques exemples ci-après :

**a. Diversification économique** : les pays de ces régions peuvent explorer les possibilités de diversifier leurs économies en s'éloignant des exportations traditionnelles de produits de base par l’investissement dans d'autres secteurs tels que la technologie, les énergies renouvelables et le tourisme. Cela peut aider à réduire l'impact des fluctuations des prix sur les marchés mondiaux et à promouvoir une croissance économique durable.

**b. Développement des infrastructures** : L'investissement dans le développement des infrastructures telles que les transports, l'énergie et les télécommunications peut aider à réduire le coût des affaires, à attirer les investissements étrangers et à promouvoir l'intégration régionale. Cela peut créer de nouvelles opportunités économiques et augmenter la productivité.

**c. Développement du capital humain** : L'investissement dans l'éducation, la santé et le développement des compétences peut aider à créer une main-d'œuvre qualifiée qui peut stimuler la croissance économique et le développement. Cela peut également contribuer à réduire la pauvreté et les inégalités en créant de nouvelles opportunités d'emploi et en augmentant la productivité.

**d. Intégration régionale** : La promotion de l'intégration régionale par le biais d'accords commerciaux, l'harmonisation des réglementations et la création de blocs économiques régionaux peut contribuer à accroître le commerce intra régional, à réduire les coûts de transaction et à promouvoir la croissance économique et le développement.

**e. Entrepreneuriat et innovation** : encourager l'esprit d'entreprendre et l'innovation peut contribuer à créer de nouvelles entreprises et industries pour la croissance économique et le développement. Cet objectif peut être atteint grâce à des politiques qui soutiennent les petites et moyennes entreprises, offrent un accès au financement et promeuvent l'innovation.

**F. Développement durable** : Investir dans le développement durable peut aider à relever les défis du changement climatique, à réduire la dégradation de l'environnement et à promouvoir le développement social et économique. Cela peut être réalisé grâce à des politiques qui favorisent l'agriculture durable, les énergies renouvelables et la conservation des ressources naturelles.

En un mot, la crise économique mondiale actuelle a un impact important sur l'Afrique et les pays arabes, qui sont déjà confrontés à de multiples défis économiques. La pandémie et les restrictions connexes, les tensions géopolitiques, les conflits commerciaux, les prix élevés de l'énergie, l'inflation, le chômage, le déficit budgétaire et l'endettement ont tous contribué au ralentissement économique de ces régions. Cependant, des politiques visant à atténuer les effets de la crise ont été mises en œuvre et il est nécessaire de poursuivre ces efforts pour promouvoir une croissance et un développement économiques durables.

***2. L'importance d'une approche d'économie verte pour faire face à la crise économique en Afrique et dans les Etats arabes.***

Les trois concepts de croissance verte, d'économie verte et de développement durable sont interdépendants. Selon l'OCDE, « la croissance verte signifie promouvoir la croissance économique et le développement tout en veillant à ce que les actifs naturels continuent de fournir les ressources et services environnementaux dont dépend notre bien-être ». La croissance verte offre une approche pratique et flexible pour réaliser des progrès concrets et mesurables sur l’ensemble de ses piliers économique et environnemental du développement, tout en tenant pleinement compte des conséquences sociales du verdissement de la croissance. Plusieurs principes définissent et régissent l'approche de la croissance verte en matière de développement. Parmi ceux-ci, la croissance économique soutenue est essentielle, l'efficacité de l'utilisation des ressources, la réponse au changement climatique par l'adaptation et l'atténuation, la création d'emplois verts décents, le bien-être humain et l'inclusion sociale.

Le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) définit une économie verte comme une économie qui se traduit par « l'amélioration du bien-être humain et de l'équité sociale, tout en réduisant considérablement les risques environnementaux et la pénurie des ressources ». Une économie verte repose sur trois piliers principaux, à savoir : l'efficacité des ressources pour atteindre un plus grand bien-être tout en réduisant l'utilisation des ressources et les émissions, le développement à faible émission de carbone et résilient au changement climatique qui englobe une croissance économique à faibles émissions de carbone et/ou résiliente au changement climatique et l'inclusion sociale en mettant l'accent sur l'amélioration des conditions dans lesquelles les individus et les groupes participent au processus de développement. Cela signifie que l'économie verte devrait améliorer la capacité, l'opportunité et la dignité des personnes défavorisées à participer au processus de développement. Le développement durable repose sur trois piliers économique, social et environnemental et s'appuie sur cinq dimensions articulées dans l'Agenda 2030 à savoir la Planète, la Prospérité, les Personnes, la Paix et le Partenariat. La croissance verte est considérée comme la condition et l'ingrédient essentiel de l'économie verte et du développement durable. Il est avancé que l'économie verte ne peut être réalisée sans d'abord défendre la croissance verte. La croissance verte est donc considérée comme la voie pour parvenir à une économie verte et, à terme, au développement durable.

Il ressort clairement des définitions connexes ci-dessus qu'une économie verte met l'accent sur le développement durable, en mettant l’accent sur l'efficacité de l'utilisation des ressources, la conservation des ressources naturelles, l'inclusion sociale, la création d'emplois inclusifs, le développement à faibles émissions de carbone et la résilience.

La promotion d'une économie verte en Afrique du Nord, au Moyen-Orient et en Afrique subsaharienne offre un grand potentiel pour relever les défis environnementaux et de développement dans la région tout en favorisant une croissance et un développement économiques durables. En investissant dans les énergies renouvelables, l'agriculture durable, les infrastructures vertes, la gestion et le recyclage des déchets, la restauration et la conservation des écosystèmes, le développement résilient au climat et la finance verte, ces régions peuvent promouvoir le développement durable et construire un avenir plus résilient. Les interventions d'économie verte suivantes sont cruciales pour l'Afrique du Nord, le Moyen-Orient et l'Afrique subsaharienne et peuvent aider les Etats africains et arabes à faire face aux crises économiques actuelles et futures :

* **Energies renouvelables** : investir dans les énergies renouvelables peut aider à réduire la dépendance de la région aux combustibles fossiles et à relever les défis de la sécurité énergétique. La région dispose d'un important potentiel d'énergie solaire et éolienne, et les investissements dans ces sources peuvent créer des emplois, réduire les émissions de gaz à effet de serre et améliorer l'accès à l'énergie dans les zones rurales. L'énergie hydroélectrique peut également être développée le cas échéant, notamment en Afrique de l'Est. Par exemple, le Maroc a lancé l'un des plus grands projets d'énergie solaire au monde, le complexe solaire Noor Ouarzazate, qui a le potentiel de fournir de l'énergie à plus d'un million de personnes et d'avoir 52 % de son électricité à partir des sources renouvelables d'ici 2030.
* **Agriculture durable** : la mise en œuvre des pratiques agro-écologiques peut contribuer à assurer la sécurité alimentaire tout en préservant les ressources naturelles et en réduisant les émissions de gaz à effet de serre. L'agroécologie met l'accent sur l'intégration des cultures et du bétail, l'utilisation de la lutte naturelle contre les ravageurs et les pratiques de conservation des sols telles que le travail du sol de conservation et les cultures de couverture. La réduction du gaspillage alimentaire et l'amélioration de l'efficacité de l'eau peuvent également contribuer à promouvoir une agriculture durable. Par exemple, la révolution verte du Kenya cherche à accroître la productivité agricole tout en promouvant des pratiques durables telles que l'agriculture de conservation.
* **Infrastructure verte** : le développement de bâtiments, de transports en commun et d'un aménagement urbain respectueux de l'environnement peut contribuer à réduire la consommation des ressources et les émissions de gaz à effet de serre dans les villes. Par exemple, la promotion des pratiques de construction écologiques telles que la conception solaire passive et les appareils écoénergétiques peut réduire la demande d'énergie. Investir dans les systèmes de transport public tels que les autobus, les métros légers et les vélos en libre-service peut réduire la dépendance à l'égard des véhicules privés, tandis qu'une planification urbaine qui donne la priorité à la marche et au vélo peut promouvoir des modes de vie actifs et réduire les émissions. Par exemple, la ville de Marrakech au Maroc, a lancé un plan de ville verte qui comprend le développement des bâtiments respectueux de l'environnement, d'espaces verts et de transports publics.
* **Gestion et recyclage des déchets** : la mise en place des systèmes de collecte, de recyclage et de surcyclage des déchets peut réduire l'utilisation des décharges et promouvoir une économie circulaire. Par exemple, les déchets organiques peuvent être compostés et utilisés comme engrais, tandis que les matériaux recyclables tels que le papier, le plastique et le métal peuvent être collectés et transformés en nouveaux produits. Le recyclage, qui consiste à réutiliser les déchets en produits nouveaux et utiles, peut également créer des opportunités économiques et réduire les déchets.
* **Restauration et conservation des écosystèmes** : la protection et la restauration des forêts, des zones humides et d'autres écosystèmes peuvent maintenir la biodiversité et assurer des services écosystémiques essentiels tels que la filtration de l'eau et la séquestration du dioxyde de carbone. Cela implique des mesures telles que le reboisement, la restauration de l'habitat et la conservation de la faune. La conservation et la restauration peuvent également offrir des avantages économiques grâce à l'écotourisme, à la foresterie durable et à d'autres activités axées sur la nature. Par exemple, l'initiative de la Grande Muraille Verte vise à restaurer les terres dégradées dans la région du Sahel en Afrique, en améliorant la santé des sols et en augmentant la disponibilité de l'eau.
* **Développement résilient au changement climatique** : l'intégration des stratégies d'adaptation au climat dans la planification urbaine et rurale, les infrastructures et les systèmes agricoles peuvent aider à atténuer les impacts du changement climatique et à renforcer la résilience de ses effets ; par exemple la construction des digues pour se protéger contre l'élévation du niveau de la mer, la promotion de cultures résistantes à la sécheresse et l'investissement dans des systèmes d'alerte précoce pour les phénomènes météorologiques extrêmes. Par exemple, la Stratégie d'adaptation et de résilience au changement climatique de la Banque africaine de développement vise à soutenir un développement résilient au changement climatique dans la région.
* **Finance verte** : encourager les investissements dans des projets durables, des obligations vertes et des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) peut aider à mobiliser les investissements du secteur privé dans le développement durable. Les obligations vertes peuvent être utilisées pour financer les projets d'énergie renouvelable, tandis que les critères ESG peuvent être utilisés pour filtrer les investissements en fonction des opportunités et des risques environnementaux et sociaux.
* **Diversification des économies** : réduire la dépendance à l'extraction des ressources naturelles et promouvoir des secteurs durables tels que les énergies renouvelables, l'agriculture durable et le tourisme vert. De nombreux Etats africains et arabes dépendent fortement de l'extraction et de l'exportation des ressources naturelles telles que le pétrole, le gaz et les minéraux. Cette dépendance peut rendre ces économies vulnérables aux fluctuations des prix et à la volatilité des marchés. En diversifiant leurs économies et en promouvant des secteurs durables, tels que les énergies renouvelables, l'agriculture durable et le tourisme vert, les pays peuvent réduire leur dépendance à l'extraction des ressources naturelles et créer de nouvelles sources de revenus. Par exemple, la promotion de l'énergie solaire en Afrique du Nord et au Moyen-Orient peut réduire la dépendance aux combustibles fossiles et accroître la sécurité énergétique.
* **Création d'emplois** : les secteurs verts, tels que les énergies renouvelables, l'agriculture durable et le tourisme vert, ont le potentiel de créer de nouveaux emplois et d'offrir des opportunités de développement des compétences et de formation. Cela peut contribuer à réduire les taux de chômage et à stimuler la croissance économique. Par exemple, investir dans l'agriculture durable peut créer des emplois dans l'agriculture, la transformation et la distribution, tandis que la promotion des énergies renouvelables peut créer des emplois dans la fabrication, l'installation et la maintenance.
* **Renforcement de la résilience** : une approche d'économie verte peut aider les Etats africains et arabes à renforcer leur résilience face aux catastrophes et aux chocs économiques liés au climat. En renforçant les écosystèmes et les infrastructures, les pays peuvent mieux résister aux impacts des sécheresses, des inondations et d'autres événements liés au changement climatique. Par exemple, la restauration des terres dégradées peut aider à prévenir l'érosion, à améliorer la santé des sols et à accroître la disponibilité de l'eau, rendant les communautés plus résistantes aux sécheresses. La construction d'infrastructures vertes, telles que des toits verts et des chaussées perméables, peut aider à réduire les impacts des inondations dans les zones urbaines.
* **Promotion de l'innovation** : une approche d'économie verte peut également favoriser l'innovation et encourager la recherche et le développement dans les technologies propres, les pratiques durables et les solutions vertes. Cela peut aider à relever les défis environnementaux tout en créant de nouvelles opportunités commerciales. Par exemple, investir dans la recherche et le développement de nouvelles technologies d'énergie renouvelable peut contribuer à réduire les coûts et à accroître l'efficacité, les rendant plus compétitifs par rapport aux combustibles fossiles.
* **Tourisme vert** : la promotion de pratiques de tourisme durable peut aider à attirer des visiteurs tout en préservant les ressources naturelles et culturelles. Par exemple, le parc national du Serengeti en Tanzanie est devenu une destination populaire pour les écotouristes qui cherchent à observer la faune et soutenir les efforts de conservation, tandis que la “Jordan Inbound Tour Operators Association” promeut l'écotourisme en Jordanie et s'est associée aux communautés locales pour développer des pratiques de tourisme durable.
* **Recherche et développement** : Investir dans la recherche et le développement des technologies propres peut contribuer à réduire les coûts et à accroître l'efficacité, les rendant plus compétitives par rapport aux combustibles fossiles. Par exemple, l’Institut des sciences et technologies de Masdar à Abu Dhabi est une université axée sur la recherche dans le domaine des énergies renouvelables et des technologies durables.
* **Entrepreneuriat** : soutenir l'entrepreneuriat et l'innovation dans les secteurs verts peut aider à créer de nouvelles opportunités commerciales et soutenir le développement durable, cas de l'initiative “Switch Africa Green”.

***3. Recommandations à l'Association des Sénats, Shoura et Conseils équivalents de l’Afrique et du Monde arabe (ASSECAA) sur la mise en œuvre des stratégies et des interventions dans l'économie verte.***

Les recommandations ci-après sont proposées pour la promotion des approches de l'économie verte :

**a. Mettre en œuvre des stratégies de l'économie verte**

L'élaboration et la mise en œuvre des stratégies nationales d'économie verte qui s'alignent sur les objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies sont essentielles pour parvenir à une croissance économique durable et relever les défis environnementaux. Ces stratégies doivent être adaptées aux circonstances économique, sociale et environnementale uniques de chaque pays et doivent impliquer une approche participative qui engage les acteurs concernés du gouvernement, de la société civile, du milieu universitaire et du secteur privé. Les ODD assurent un cadre pour le développement durable, y compris la réduction de la pauvreté, l'inclusion sociale, la protection de l'environnement et la prospérité économique. Par conséquent, l'alignement des stratégies nationales d'économie verte sur ces objectifs peut aider à hiérarchiser les interventions qui contribuent simultanément aux autres objectifs de développement durable (ODD).

Les stratégies devraient se concentrer sur la promotion des secteurs durables, tels que les énergies renouvelables, l'agriculture durable, les infrastructures vertes et l'écotourisme, tout en réduisant la dépendance à l'égard des ressources non renouvelables. Les stratégies devraient également intégrer des mesures visant à promouvoir une consommation et une production durables, à réduire les déchets et à améliorer la conservation des ressources naturelles. En outre, il est essentiel de veiller à ce que ces stratégies soient mises en œuvre efficacement avec des dispositions institutionnelles, des cadres réglementaires et des mécanismes de financement appropriés en place. Il est également important de suivre les progrès, de mesurer les impacts et de faire les ajustements nécessaires pour s'assurer que les stratégies restent pertinentes et efficaces.

Dans l'ensemble, l'élaboration et la mise en œuvre de stratégies nationales d'économie verte qui s'alignent sur les ODD peuvent aider les Etats africains et arabes à atteindre une croissance économique durable tout en relevant les défis environnementaux et en promouvant l'inclusion sociale. Ces stratégies peuvent également contribuer au respect des engagements internationaux pris dans le cadre de l'Accord de Paris et d'autres accords environnementaux.

**b. Etablir des partenariats régionaux.**

La mise en place des partenariats régionaux pour partager les connaissances, l'expertise et les ressources dans la mise en œuvre des initiatives vertes est un aspect important de la promotion du développement durable dans les Etats africains et arabes. Les partenariats régionaux peuvent faciliter l'échange des meilleures pratiques, renforcer la collaboration entre les pays et promouvoir l'intégration régionale.

Les partenariats peuvent prendre diverses formes, telles que les réseaux régionaux, les alliances et les initiatives et peuvent impliquer divers acteurs, notamment les gouvernements, la société civile, les universités et le secteur privé. Grâce à ces partenariats, les pays peuvent apprendre de leurs expériences respectives dans la mise en œuvre d'initiatives vertes, telles que les énergies renouvelables, l'agriculture durable et la gestion des déchets.

Les partenariats régionaux peuvent également aider les pays à surmonter des défis communs comme l'accès au financement, le transfert des technologies et le renforcement des capacités. En mettant en commun les ressources et l'expertise, les pays peuvent entreprendre conjointement des projets qui dépassent leurs capacités individuelles, tels que des projets d'énergie renouvelable à grande échelle ou la gestion des écosystèmes transfrontaliers. En outre, les partenariats régionaux peuvent renforcer le commerce et les investissements régionaux, créant ainsi des opportunités de croissance verte et des emplois. Par exemple, les marchés régionaux des énergies renouvelables et des biens produits de manière durable peuvent stimuler les économies locales et soutenir l'intégration régionale.

Des partenariats régionaux efficaces nécessitent un leadership fort, des objectifs clairs et des mécanismes de gouvernance transparents. Il est également important de veiller à ce que les partenariats soient inclusifs, toutes les parties prenantes ayant une voix dans les processus de prise de décision. Dans l'ensemble, l'établissement de partenariats régionaux pour partager les connaissances, l'expertise et les ressources dans la mise en œuvre d'initiatives vertes peut promouvoir le développement durable dans les Etats africains et arabes, renforcer l'intégration régionale et contribuer à la réalisation des objectifs de développement durable des Nations Unies.

**c. Soutenir la recherche et l'innovation dans les technologies propres et les pratiques durables.**

Soutenir la recherche et l'innovation dans les technologies propres et les pratiques durables est crucial pour promouvoir une économie verte dans les Etats africains et arabes. Un tel soutien peut être fourni par une série de mesures, y compris le financement de la recherche et du développement, des incitations fiscales pour les investissements verts et des partenariats entre les universités et l'industrie.

Les investissements dans la recherche et l'innovation peuvent conduire au développement de nouvelles technologies et pratiques qui améliorent l'efficacité des ressources, réduisent les émissions à effet de serre et favorisent une croissance durable. Par exemple, la recherche sur les technologies de stockage de l'énergie peut aider à surmonter l'intermittence des sources d'énergie renouvelables telles que l'éolien et le solaire, ce qui en fait des alternatives plus viables aux combustibles fossiles. De même, la recherche sur l'agriculture durable peut mener au développement de nouvelles pratiques qui réduisent l'utilisation d'eau et d'engrais, améliorent la santé des sols et la sécurité alimentaire. De plus, l'innovation dans les technologies propres et les pratiques durables peut conduire à la création de nouvelles industries et opportunités d'emploi. Par exemple, le développement d'une industrie locale des énergies renouvelables peut créer des emplois dans la fabrication, l'installation et la maintenance de systèmes d'énergie renouvelable. De même, l'adoption de pratiques agricoles durables peut créer des emplois dans des domaines tels que l'agroforesterie, l'agriculture biologique et la pêche durable.

Pour maximiser l'impact de la recherche et de l'innovation, il est important de promouvoir la collaboration entre le milieu universitaire, l'industrie et le gouvernement. Une telle collaboration peut faciliter le transfert de connaissances et de technologies entre différents secteurs et garantir que la recherche et l'innovation s'alignent sur les besoins et les priorités de la société. Enfin, il est important de veiller à ce que les bénéfices de la recherche et de l'innovation soient accessibles à tous, en particulier aux populations marginalisées et vulnérables. Cela peut être réalisé par des politiques qui favorisent le transfert de technologies, le renforcement des capacités et le partage des connaissances, ainsi que par le développement des écosystèmes locaux d'innovation qui soutiennent l'entrepreneuriat et l'innovation sociale.

En conclusion, soutenir la recherche et l'innovation dans les technologies propres et les pratiques durables est essentiel pour promouvoir une économie verte dans les Etats africains et arabes. Cela peut conduire au développement de nouvelles industries, à des opportunités d'emploi et à de meilleurs résultats environnementaux, tout en contribuant à la réalisation des objectifs de développement durable des Nations Unies.

**d. Encourager la participation du secteur privé aux initiatives d'économie verte par le biais d'incitations et de cadres réglementaires.**

La participation du secteur privé est essentielle pour conduire la transition vers une économie verte. Les gouvernements peuvent encourager la participation du secteur privé aux initiatives vertes en offrant des incitations, telles que des allègements fiscaux ou des subventions, aux entreprises qui investissent dans des projets écologiquement durables. Ces incitations peuvent aider à réduire les coûts en matière d'adoption de pratiques et de technologies durables, les rendant plus attrayantes pour les entreprises. Les gouvernements peuvent également mettre en place des cadres réglementaires qui obligent les entreprises à se conformer aux normes et pratiques environnementales. En établissant des normes d’émissions, d'élimination des déchets et d'autres impacts environnementaux, les gouvernements s'assurent que les entreprises fonctionnent d'une manière écologiquement durable. Cela peut être réalisé grâce à l'utilisation de permis, de réglementations et d'autres mécanismes juridiques.

Une autre façon d'encourager la participation du secteur privé aux initiatives vertes consiste à fournir un accès au financement et au soutien technique. Les gouvernements peuvent travailler avec les institutions financières pour développer des mécanismes de financement durable, tels que des obligations vertes ou des prêts à faible taux d'intérêt pour des projets durables. Une assistance technique peut également être fournie pour aider les entreprises à promouvoir et développer des pratiques et des technologies durables.

Les partenariats public-privé peuvent également jouer un rôle important dans la promotion des initiatives vertes. Les gouvernements peuvent travailler avec des entreprises du secteur privé pour développer et mettre en œuvre des projets qui soutiennent le développement durable. Ces partenariats peuvent donner accès à l'expertise, aux ressources et au financement du secteur privé, tout en garantissant l’atteinte des objectifs de durabilité. En outre, les gouvernements peuvent utiliser les politiques de passation des marchés publics pour promouvoir la durabilité dans le secteur privé. En exigeant des fournisseurs qu'ils respectent certains critères de durabilité, les gouvernements encouragent les entreprises à adopter des pratiques et des technologies durables. Cela peut avoir un effet d'entraînement sur l'ensemble des chaînes d'approvisionnement.

Dans l'ensemble, les gouvernements peuvent sensibiliser la participation du secteur privé aux initiatives d'économie verte de plusieurs manières. A travers les mesures incitatives, la mise en œuvre de cadres réglementaires, l’accès au financement et à l'assistance technique et la promotion des partenariats public-privé et les politiques d'approvisionnement, les gouvernements contribuent à créer un environnement propice aux investissements du secteur privé dans des projets durables.

**e. Développer les instruments et les mécanismes de la finance verte pour mobiliser des investissements vers des projets durables.**

Le développement d'instruments et de mécanismes de finance verte est essentiel pour mobiliser les investissements pour des projets durables. Le secteur privé est essentiel pour financer la transition vers une économie verte, et la finance verte peut aider à canaliser les capitaux privés vers des initiatives de développement durable. Les instruments de financement durable peuvent inclure des obligations, des prêts, des assurances et des fonds d'investissement verts. Ces produits financiers encouragent les investisseurs à financer des projets durables et permettent aux entreprises de lever des capitaux pour des investissements verts.

Les mécanismes de la finance verte peuvent également inclure des cadres politiques et réglementaires qui encouragent l'investissement dans des projets durables. Les gouvernements peuvent mettre en place des incitations fiscales pour les investissements verts ou mettre en œuvre des politiques d'approvisionnement écologiques et créer des fonds d'investissement verts. En outre, les organisations internationales peuvent jouer un rôle important dans le développement et la promotion d'instruments et de mécanismes de la finance verte. Par exemple, le Fonds vert pour le climat, créé dans le cadre de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques finance les projets liés au climat dans les pays en développement. Il est essentiel de veiller à ce que les instruments et mécanismes de financement vert soient conçus sur base des principes de gouvernance et de responsabilité appropriés. Cela comprend les normes de divulgation, de vérification et des rapports pour s'assurer que les investissements répondent aux critères environnemental et social nécessaires. En outre, il est crucial de veiller à ce que les avantages de la finance verte atteignent les communautés marginalisées et n'aggravent pas les inégalités déjà existantes.

Dans l'ensemble, le développement d'instruments et des mécanismes de la finance verte est essentiel pour mobiliser les investissements nécessaires à la transition vers une économie verte. En mobilisant les capitaux du secteur privé et en créant des incitations aux investissements durables, la finance verte peut contribuer à conduire la transformation vers un avenir plus durable et équitable.

**F. Promotion des programmes de renforcement des capacités et d'assistance technique pour le développement des compétences vertes et de l'entrepreneuriat.**

Les programmes de renforcement des capacités et d'assistance technique sont des outils essentiels pour réussir la transition vers une économie verte. Le développement des compétences vertes et de l'entrepreneuriat est nécessaire pour répondre aux demandes des secteurs et industries verts émergents. Pour renforcer les programmes de renforcement des capacités et d'assistance technique, les gouvernements et les autres acteurs doivent accorder la priorité aux programmes d'éducation et de formation axés sur le développement des compétences vertes et de l'entrepreneuriat.

Les programmes de renforcement des capacités doivent être adaptés pour répondre aux besoins spécifiques des différents groupes cibles, tels que les agriculteurs, les entrepreneurs et les jeunes. Ils devraient être conçus pour combler les lacunes en matière de connaissances et de compétences de ces groupes et leur fournir des outils et des ressources nécessaires pour participer à l'économie verte. Les programmes d'assistance technique devraient également être mis en œuvre pour soutenir le développement d'entreprises et d'initiatives vertes, par des conseils sur les meilleures pratiques, réglementations et normes.

Pour garantir l'efficacité des programmes de renforcement des capacités et d'assistance technique, il est nécessaire d’établir des partenariats entre les gouvernements, le secteur privé, les établissements d'enseignement et les organisations de la société civile. Ces partenariats peuvent aider à mobiliser des ressources, de l'expertise et des connaissances pour développer les programmes de formation et d'éducation de haute qualité. En outre, les programmes de formation et d'éducation devraient également promouvoir l'égalité des sexes et l'inclusion sociale en garantissant l’accès équitable des femmes et des groupes marginalisés aux opportunités et aux ressources. Cela peut contribuer à favoriser une plus grande diversité et une plus grande inclusion dans l'économie verte et promouvoir un développement plus équitable et durable.

Dans l'ensemble, la promotion des programmes de renforcement des capacités et d'assistance technique pour le développement des compétences vertes et de l'entrepreneuriat est crucial pour promouvoir la transition réussie vers une économie verte. En investissant dans l'éducation et la formation, les gouvernements et les autres acteurs concernés peuvent doter les individus et les communautés des connaissances, des compétences et des outils dont ils ont besoin pour prospérer dans une économie verte durable et équitable.

**g. Collaboration avec les organisations internationales, les partenaires de développement et la société civile pour soutenir les initiatives et projets d'une économie verte.**

La collaboration avec les organisations internationales, les partenaires de développement et la société civile est cruciale dans la mise en œuvre réussie des initiatives et des projets d'économie verte. Ces partenariats peuvent fournir une expertise technique, des ressources financières et un partage des connaissances pour soutenir le développement et la mise en œuvre des politiques et des projets d'économie verte. Des organisations internationales telles que le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), la Banque mondiale et la Société financière internationale (IFC) ont une vaste expérience et une expertise dans le soutien aux initiatives de développement durable et peuvent apporter un appui précieux aux pays africains et arabes. Ces organisations peuvent aider à concevoir et à mettre en œuvre des politiques d'économie verte, fournir des ressources financières et une assistance technique pour des projets verts, et promouvoir le partage des connaissances et des meilleures pratiques.

Les partenaires de développement tels que l'Union Européenne et l'Agence américaine pour le développement international (USAID) peuvent fournir un soutien financier et technique pour aider à mettre en œuvre des initiatives d'économie verte. Ces partenaires peuvent également garantir l'accès aux marchés et aux financements verts et fournir des programmes de formation et de renforcement des capacités pour l'entrepreneuriat vert et la création d'emplois.

Les organisations de la société civile peuvent jouer un rôle important dans la promotion de la transition vers une économie verte en sensibilisant, en plaidant pour des changements de politique et en soutenant la mise en œuvre de projets verts au niveau local. Ces organisations peuvent également fournir une expertise technique et un engagement communautaire pour que les projets verts soient socialement et écologiquement durables et répondent aux besoins des communautés locales.

En résumé, la collaboration avec les organisations internationales, les partenaires de développement et la société civile peut contribuer à assurer aux pays africains et arabes des ressources, une expertise et des connaissances précieuses pour mettre en œuvre avec succès des initiatives et des projets d'économie verte. Cette collaboration peut également aider à favoriser les partenariats et les réseaux qui peuvent soutenir le développement continu des économies vertes dans ces régions.

***4. Le rôle de l'Association des parlementaires dans la promotion de l'adoption et la mise en œuvre des recommandations du document.***

En tant que regroupement parlementaire, l'Association des Sénats, Shoura et Conseils équivalents d'Afrique et du Monde arabe (ASSECAA) peut jouer un rôle vital dans la défense de l'adoption et la mise en œuvre des recommandations de ce document. Voici quelques voies par lesquelles l'Association peut jouer un rôle déterminant dans ce processus :

**Soutien législatif** : les parlementaires peuvent jouer un rôle crucial dans la promotion des politiques d'économie verte par la rédaction, le parrainage et le soutien d'une législation qui s'aligne sur les recommandations du document. Cela pourrait impliquer d'encourager l'adoption des sources d'énergie renouvelables, telles que l'énergie solaire et éolienne, de promouvoir des pratiques agricoles durables et d'imposer des normes de gestion des déchets. La législation proposée devrait également inclure des dispositions relatives aux allégements fiscaux et autres incitations pour les projets d'infrastructure respectueux de l'environnement, y compris les systèmes de transport public et les bâtiments économes en énergie. En adoptant une telle législation, les parlementaires peuvent fournir un cadre juridique nécessaire pour soutenir les initiatives d'économie verte et encourager les investissements du secteur privé.

**Plaidoyer et sensibilisation** : les membres de l'Association peuvent tirer profit de leurs plateformes publiques pour sensibiliser aux avantages des stratégies d'économie verte et de développement durable. En dialoguant avec les médias, en participant à des événements publics et en utilisant les médias sociaux, les parlementaires peuvent atteindre un public plus large et éduquer les citoyens et les parties prenantes sur l'importance d'adopter des stratégies d'économie verte. En plaidant pour l'adoption des politiques en matière d'économie verte, les parlementaires contribuent à créer une volonté politique de changement, permettant la mise en œuvre des recommandations proposées dans ce document.

**Allocations budgétaires** : En tant que membres des organes législatifs, les parlementaires ont le pouvoir d'influencer l'allocation des fonds publics pour soutenir les initiatives d'économie verte. En préconisant des investissements accrus dans les énergies renouvelables, l'agriculture durable, la restauration des écosystèmes et d'autres domaines prioritaires identifiés dans le document, les parlementaires peuvent affecter des ressources financières nécessaires aux initiatives d'économie verte. En outre, ils doivent s’assurer que les allocations budgétaires sont utilisées de manière efficace et efficiente grâce à des mécanismes de contrôle.

**Contrôle et responsabilité** : les parlementaires peuvent exercer leurs missions de contrôle pour s'assurer que les gouvernements et le secteur privé adhèrent aux principes de l'économie verte. Cela pourrait impliquer de surveiller la mise en œuvre de la législation, d'enquêter sur les allégations de non-conformité et de tenir des audiences publiques pour garantir la transparence et la responsabilité. En tenant les responsables comptables de leurs actions, les parlementaires peuvent créer une culture de conformité et aider à la mise en œuvre effective des initiatives d'économie verte.

**Collaboration régionale et internationale** : les membres de l'Association peuvent favoriser la coopération régionale et internationale en participant à des dialogues interparlementaires, en s'engageant avec des organisations internationales et en formant des partenariats avec des agences de développement pour partager des connaissances, des ressources et les meilleures pratiques dans les initiatives d'économie verte. Cela peut aider à créer un réseau régional et mondial d'acteurs engagés dans la promotion du développement durable et de l'économie verte. Grâce à ces partenariats, les parlementaires peuvent également contribuer à faciliter le transfert de technologie et d'expertise, qui est crucial pour la mise en œuvre réussie de politiques d'économie verte.

**Renforcement des capacités et formation** : L'Association peut organiser des programmes de renforcement des capacités et de formation pour les parlementaires, en les dotant des connaissances et des compétences nécessaires pour défendre efficacement l'économie verte. Cela pourrait impliquer des ateliers, des séminaires et des visites d'étude pour apprendre des initiatives réussies dans la promotion de l'économie verte dans d'autres pays. En renforçant la capacité des parlementaires à comprendre et à mettre en œuvre les politiques d'économie verte, ils peuvent devenir des acteurs efficaces du changement, en promouvant des stratégies d'économie verte dans leurs pays respectifs.

**Dialogue sur les politiques et engagement des acteurs concernés** : les parlementaires peuvent faciliter les dialogues sur les politiques avec les acteurs concernés, y compris la société civile, le secteur privé, les universités et les organisations internationales, pour développer une vision commune de l'économie verte. En faisant participer ces acteurs dans un dialogue, les parlementaires contribuent à l’inclusion, la transparence et à la responsabilité dans la mise en œuvre des politiques d'économie verte. Cela peut aider à créer un large consensus sur la nécessité d'un développement durable et la mise en œuvre des recommandations du document, aboutissant à une stratégie d'économie verte plus efficace et durable.

L'Association des Sénats, Shoura et Conseils équivalents d’Afrique et du Monde arabe a l'opportunité unique de mener la charge dans l'adoption et la mise en œuvre des stratégies d'économie verte.

Les conseils/sénats membres de l’Association peuvent conduire un changement significatif vers un avenir durable en Afrique et dans le monde arabe à travers leurs pouvoirs législatifs, de sensibilisation, de contrôle budgétaire et d’allocation des ressources, la surveillance, la responsabilité, la collaboration, le renforcement des capacités, l’engagement des acteurs concernés, la promotion de l'intégration régionale et des politiques de développement inclusives.

***5. Conclusion et recommandations***

La crise économique mondiale, l'instabilité et les tensions géopolitiques actuelles ont eu un impact négatif sur les Etats africains et arabes, notamment en raison de leur grande vulnérabilité aux chocs économiques mondiaux et aux fluctuations des prix sur les marchés mondiaux. Cela a conduit à un ralentissement économique général dans ces pays et a encore exacerbé les conditions économiques déjà difficiles en Afrique et dans les pays arabes.

Une économie verte offre une voie durable pour le développement en Afrique et dans le monde arabe au milieu des crises successives et des tensions géopolitiques persistantes. En mettant l’accent sur l'efficacité des ressources, l'inclusion sociale, le développement à faibles émissions et la résilience, une économie verte peut favoriser une croissance écologiquement et socialement durable, permettant aux pays de relever les défis du paysage économique mondial actuel.

L'Association des Sénats, Shoura et Conseils équivalents de l’Afrique et du Monde arabe a l'opportunité unique de conduire l'adoption et la mise en œuvre des stratégies d'économie verte. A travers leurs pouvoirs législatifs, les parlementaires peuvent conduire des changements significatifs vers un avenir durable à la fois en Afrique et dans le monde arabe.

Il est donc recommandé qu'une approche d'économie verte soit élaborée en Afrique et dans le Monde arabe pour atténuer les impacts actuels et futurs d'un ralentissement de l'économie mondiale et de l'escalade des tensions et de l'instabilité dans un monde qui a tant besoin de paix, d’intégration, de développement, de prospérité et de multilatéralisme.